



Bobigny, le 24 septembre 2026

Monsieur le Maire,

Dans un courrier en date du 17 septembre, vous avez annoncé votre volonté de fermer la Bourse du Travail de Villetaneuse.

Si ce projet devait aboutir, une ville comptant 12 530 habitants, plus de 4500 salarié-es sur son territoire et plusieurs milliers de personnes privées d'emploi, avec un taux de chômage de 19,3% (chiffre de 2023), serait amputée d'un outil majeur d'accès aux droits des travailleurs et travailleuses.

En effet, la Bourse du Travail accueille l'ensemble des salarié-es des petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que des services publics présents sur la ville : travailleur-euses du bâtiment et du nettoyage, caissières, salarié-es de la culture et de l'éducation, cadres, salarié-es de petites ou grandes entreprises privées, intérimaires, contractuel-les, travailleur-euses avec ou sans papiers, personnes privées d'emploi, etc.

Votre décision semble notamment motivée par le manque de salles municipales disponibles pour les associations.

Monsieur le Maire, nos organisations syndicales ont eu, à de nombreuses reprises, l'occasion de se mobiliser contre des projets de fermeture de Bourses du Travail. Nous avons régulièrement entendu ce même type d'argument, qui souhaite opposer associations et organisations syndicales, alors qu'il est de votre responsabilité de permettre à la démocratie sociale, citoyenne, d'avoir les moyens de s'exprimer et de converger, au lieu de chercher à les opposer.

Les Bourses du Travail constituent une conquête sociale de la fin du XIX^e siècle. Si leurs locaux ont, le plus souvent, été mis à disposition par les municipalités, elles sont administrées de manière indépendante par les organisations syndicales.

Dans plusieurs villes, aux majorités peu progressistes, comme Arles, Carcassonne ou Béziers, des Bourses du Travail ont été attaquées ou menacées de fermeture, certaines municipalités les considérant comme inutiles ou trop coûteuses et demandant le départ des organisations syndicales qui les occupent.

En Seine-Saint-Denis également, notamment au Blanc-Mesnil, à Saint-Ouen, Bobigny ou encore Aubervilliers, des Bourses du Travail ont connu des conflits importants autour de leur maintien et de leurs conditions d'existence. Les organisations syndicales, dans la lutte, ont gagné le maintien des bourses dans l'ensemble de ces villes, hormis au Blanc Mesnil. Mais nous ne lâchons pas pour obtenir dans cette ville, la réattribution de locaux pour nos structures interprofessionnelles, projet qui est désormais sur la table de la nouvelle municipalité suite à une alternance.

Dans nos villes ouvrières et populaires, ces Bourses du Travail constituent des lieux particuliers de démocratie sociale et d'accès aux droits. Elles accueillent des permanences juridiques et syndicales permettant aux salarié-es de venir chercher information, conseil et accompagnement. Elles sont également des lieux de solidarité, d'organisation de réunions et d'assemblées générales, mais aussi de rencontre et d'échange entre organisations syndicales, qui peuvent s'y retrouver, y débattre, agir ensemble ou confronter leurs points de vue.

La mobilisation contre la réforme des retraites a, une nouvelle fois, mis en évidence la place du monde du travail et du syndicalisme dans le débat social. La Bourse du Travail de Villetaneuse y a pris toute sa part en

organisant des assemblées générales, des actions collectives locales ou encore des départs en bus pour participer aux manifestations.

Fermer la Bourse du Travail reviendrait à affaiblir un espace de démocratie sociale. Cela ne ferait pas disparaître pour autant les difficultés, les inquiétudes ou les colères qui peuvent traverser le monde du travail, notamment dans une ville où l'abstention lors des dernières élections municipales a été particulièrement importante.

Dans un contexte où les solidarités peuvent s'affaiblir et où le monde du travail connaît de profondes transformations, les Bourses du Travail restent des lieux nécessaires. Les organisations syndicales doivent pouvoir continuer à s'organiser de manière indépendante et recevoir les salarié-es dans un lieu identifié, dédié à l'information, à l'accompagnement et à la défense de leurs droits.

Nous entendons donc défendre cet acquis, essentiel aux salarié-es et à la population de Villetaneuse, et qui demeure un outil utile pour répondre aux défis actuels et futurs du monde du travail.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de reconsidérer votre position et de nous accorder un entretien afin que nous puissions évoquer sérieusement les perspectives d'avenir de cette maison ouverte aux travailleuses, aux travailleurs et, plus largement, aux Villetaneusiennes et aux Villetaneusiens.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Kamel BRAHMI

*Secrétaire Général
CGT 93*

Raphaël BRETON

*Secrétaire Général
CFDT 93*

Réza PAINCHAN

*Secrétaire Général
FO 93*

Marie-Hélène PLARD

*Co-secrétaire Générale
FSU 93*

Alexandre BUGEAUD

*Secrétaire Générale
CFE-CGC 93*

Stéphane GAUTHERIN

*Secrétaire Général
CFTC 93*

Paul-Arthur CHEVAUCHEZ

*Secrétaire Général
Solidaire 93*

Luc ATLAN

pour l'UNSA 93